

JOURNAL OF APPLIED ECONOMICS AND MANAGEMENT OF ORGANIZATIONS (JAEMO)

***Revue d'économie appliquée et de gestion
des organisations***



ISSN 1987-1694

Vol. 1 – N° 1 – December / Décembre 2024

Bamako – Mali

Email : jaemoeditor@gmail.com

Online : www.lread.ml

EDITORIAL LINE

Journal of Applied Economics and Management of Organizations (JAEMO) publishes scientific manuscripts in the field of economics and management sciences as well as in very close fields. Nowadays, economics and management sciences have progressed a lot to the point that they have made alliances with neighboring sciences. This journal aims to promote very specialized, original and innovative scientific research.

Currently, the journal publishes in two languages: French and English. The JAEMO journal is biannual (one issue in June and the second in December). The articles to be published by the journal must deal with a very clear problem in the fields as defined above, present the conceptual framework, the well-provided methodology, the quality data with rigorous treatment and the results that can contribute to scientific research and applied policies.

Theoretical articles are also welcome as long as they indicate the modeled stylized facts and the intuitions on advanced theories. These types of manuscripts must demonstrate advanced conceptualization and use rigorous methodological tools to pave the way for future empirical verifications. In any case, the journal remains very demanding on scientific rigor.

PUBLICATION AND FORMAT

The journal is published in electronic and paper versions under the ISSN 1987-1694 twice a year. The online version is available in PDF format in the form of the complete volume or offprints. The edited version is in A4 format.

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE

Journal of Applied Economics and Management of Organizations (JAEMO) publie les manuscrits scientifiques dans le domaine des sciences économiques et de gestion ainsi que dans les domaines très proches. De nos jours, les sciences économiques et de gestion ont beaucoup progressé au point qu'elles ont fait des alliances avec les sciences voisines. Cette revue se veut faire la promotion de la recherche scientifique très pointue, originale et innovante.

Actuellement, la revue publie dans deux langues qui sont le français et l'anglais. La revue JAEMO est semestrielle (un numéro le mois de juin et le second en décembre). Les articles à publier par la revue doivent porter sur une problématique très claire dans les domaines tels que définis ci-dessus, présenter le cadre conceptuel, la méthodologie bien fournie, les données de qualité avec un traitement rigoureux et les résultats pouvant contribuer à la recherche scientifique et aux politiques appliquées.

Les articles théoriques sont aussi les bienvenus pour autant qu'ils indiquent les faits stylisés modélisés et les intuitions sur des théories avancées. Ces types de manuscrits doivent faire preuve d'une conceptualisation avancée et user d'outils méthodologiques rigoureux pour ouvrir la voie à des vérifications empiriques futures. En tout état de cause, la revue reste très exigeante sur la rigueur scientifique.

PARUTION ET FORMAT

La revue paraît en version électronique et en version papier sous l'ISSN 1987-1694 deux fois par an. La version en ligne est disponible en format PDF sous forme du volume complet ou des tirés à part. La version éditée est en format A4.

SCIENTIFIC COUNCIL ECONOMIC SCIENCES

CONSEIL SCIENTIFIQUE SCIENCES ECONOMIQUES

Pr Ahmadou Aly MBAYE, Université Cheikh Anta Diop ; Pr Birahim Bouna NIANG, Université Cheikh Anta Diop ; Pr Maman Nafiou MALAM MAMAN, Université Abdou Moumouni de Niamey ; Pr Jean-Jacques EKOMIE, Université Omar Bongo ; Pr Adama DIAW, Université Gaston Berger de Saint Louis ; Pr Gilbert Marie Aké N'GBO Université Félix Houphouët Boigny ; Pr Kimséyinga SAVADOGO, Université Thomas SANKARA ; Pr Pam ZAHONOGO, Université Thomas SANKARA ; Pr Noel THIOMBIANO, Université Thomas SANKARA ; Pr Omer COMBARY, Université Thomas SANKARA ; Pr Youssoufou HAMADOU DAOUDA, Université Djibo HAMANI ; Pr Denis ACCLASATO, Université d'Abomey Calavi ; Pr Charlemagne IGUE, Université d'Abomey Calavi ; Pr Akoété AGBODJI, Université de Lomé ; Pr AKLESSO Egbendewe-Mondzozo, Université de Lomé ; Pr Akilou AMADOU, Université de Lomé ; Pr Chérif Sidy KANE, Université Cheikh Anta Diop ; Pr Ousmane Papa KANTE, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako.

ECONOMIC SCIENCES READING COMMITTEE

COMITE DE LECTURE SCIENCES ECONOMIQUES

Pr Birahim Bouna NIANG, Université Cheikh Anta Diop ; Pr Pam ZAHONOGO, Université Thomas SANKARA ; Pr Noel THIOMBIANO, Université Thomas SANKARA ; Pr Omer COMBARY, Université Thomas SANKARA ; Pr Maman Nafiou MALAM MAMAN, Université Abdou Moumouni de Niamey ; Pr Youssoufou HAMADOU DAOUDA, Université Djibo HAMANI de Tahoua ; Pr Denis ACCLASATO, Université d'Abomey Calavi ; Pr Charlemagne IGUE, Université d'Abomey Calavi ; Pr Akoété AGBODJI, Université de Lomé ; Pr AKLESSO Egbendewe-Mondzozo, Université de Lomé ; Pr Akilou AMADOU, Université de Lomé ; Pr Chérif Sidy KANE, Université Cheikh Anta Diop ; Pr PILO Mikémina, Togo, Université de KARA ; Pr Ndiack FALL, Université Cheikh Anta Diop ; Pr MOHAMED BELLO Ibrahim, Université Djibo HAMANI ; Pr LOKONON Kounagbè Odilon Boris, Université de Parakou ; Pr ZOUNGRANA Tibi Didier, Université Thomas SANKARA.

SCIENTIFIC COUNCIL MANAGEMENT SCIENCES

CONSEIL SCIENTIFIQUE SCIENCES DE GESTION

Pr Tidjani Bassirou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ; Pr Augustin Anassé Adja Anassé, Université de Bouaké ; Pr Nadédjo Bigou-Lare, Université de Lomé ; Pr El Bachir Wade, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ; Pr Serge Francis Simen Nana, Université Cheik Anta Diop de Dakar ; Pr Zakari Yaou KAKA, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako ; Pr Bertrand Sogbossi Bocco, Université de Parakou ; Pr Jean Paul Mamboudou, Université Omar Bongo de Libreville ; Pr Emmanuel Hounkou, Université d'Abomey-Calavi ; Pr Judith B. Glidja, Université d'Abomey-Calavi ; Pr Rosaline Worou H., Université d'Abomey-Calavi ; Pr Karima Sylla Doucouré, Université d'Abomey-Calavi ; Pr Yao Messah Kounetsron, Université de Lomé ; Pr Mamadou Toe, Université Thomas Sankara de Ouagadougou ; Pr Jean-Max Kono Abe, Université de Yaoundé II ; Pr Adama Tahirou Younoussi Meda, Université Djibo Hamani de Tahoua ; Pr Birahim Gueye, Université Gaston Berger de Saint Louis ; Pr Seydou Sané, Université Gaston Berger de Saint Louis ; Pr Balibié Serge Auguste Bayala, Université Ouaga II ; Pr Boubacar Baïdari, Université Abdou Moumouni de Niamey ; Pr Désirée Altante Biboum, Université de Douala ; Pr Raphaël Nkakleu, ESSEC de Douala ; Pr Fatou Diop Sall, Université Gaston Berger de Saint Louis.

MANAGEMENT SCIENCES READING COMMITTEE

COMITE DE LECTURE SCIENCES DE GESTION

Pr Serge Francis Simen Nana, Université Cheik Anta Diop de Dakar ; Pr Yaou Zakari Kaka, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako ; Pr Boubacar Baidari, Université Abdou Moumouni de Niamey ; Pr Balibié Serge Auguste Bayala, Université Ouaga II ; Pr Désirée Altante Biboum, Université de Douala ; Pr Judith Glidja, Université d'Abomey-Calavi ; Pr Karima Sylla Doucouré, Université d'Abomey-Calavi ; Pr Birahim Gueye, Université Gaston Berger Saint Louis ; Pr Yao Messah Kounetsron, Université de Lomé ; Pr Raphaël Nkakleu, ESSEC de Douala – Tsotso Kouévi, Université de Lomé ; Pr Djaoudath Alidou, Université de Parakou ; Pr Tanko A. Tankpé, Université de Kara ; Pr Fatou Diop Sall, Université Gaston Berger de Saint Louis ; Pr Augustin Anassé Adja Anassé, Université de Bouaké ; Pr Nadédjo Bigou-Lare, Université de Lomé ; Pr El Bachir Wade, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ; Pr Houdou Attikou Diallo, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako ; Pr Amara Nimaga, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako

PUBLICATION DIRECTOR / DIRECTEUR DE PUBLICATION

Issoufou SOUMAILA MOULEYE, Maître de Conférences Agrégé

EDITORIAL TEAM / EQUIPE DE REDACTION

Dr Amadou BAMBA, Dr Boubacar KAMISSOKO, Dr Abdoulaye MAÏGA, Dr Abdoulaye Soumaïla MOULAYE, Dr Yaya SIDIBE, Dr Souaïbou Samba Lamine TRAORE, Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, Dr Aminata S. Coulibaly, Dr Khalid DEMBELE, Dr Kadia CISSE, Dr Bakary BERTHE, Dr Bakary KONE, Dr Sidiki KOUMA.

TECHNICAL TEAM AND SECRETARIAT

EQUIPE TECHNIQUE ET SECRETARIAT

Djimé Silamakan Diawara

Sékouba Konaré

Fousseyni BAGAYOGO

Souleymane Konaté

Ibrahim Ahmadou TOURE.

© *Journal of Applied Economics and Management of Organizations*

SUMMARY / SOMMAIRE

Titres et Auteurs	Pages
<p>Effet de l'inclusion financière sur la stabilité financière dans les pays de l'UEMOA</p> <p><i>Effect of financial inclusion on financial stability in WAEMU countries</i></p> <p>Augustin KINDA, Omer S. COMBARY et Mawuli COUCHORO</p>	<p>1-20</p>
<p>Déterminants de la formalisation des entreprises Informelles au Burkina Faso</p> <p><i>Determinants of the formalization of informal enterprises in Burkina Faso</i></p> <p>Moïse KABORE et Sidi MOHAMED ABDOUL LATIF</p>	<p>21-35</p>
<p>Réseaux sociaux et insertion professionnelle au Mali : Étude empirique sur les diplômés de la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université des sciences sociales et de gestion de Bamako</p> <p><i>Social media and Professional Integration in Mali : Empirical Study on graduates of the Faculty of Economics and Management of the University of Social Sciences and Management of Bamako</i></p> <p>Etienne Fakaba, SISSOKO, Souaïbou Samba Lamine TRAORÉ, Soumaila FANÉ et Falingué KEÏTA</p>	<p>36-52</p>
<p>Analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle des riziculteurs de la zone Office du Périmètre Irriguée de Baguineda (OPIB) au Mali</p> <p><i>Analysis of the food and nutritional situation of rice farmers in the Baguineda Irrigated Perimeter Office (OPIB) zone in Mali</i></p> <p>Barazi Tagalifi MAIGA, Yacouba SANGARE, Amadou BAMBA et Fatoumata TOURE</p>	<p>53-63</p>
<p>Effet du niveau d'éducation de la mère sur la vaccination des enfants au Mali</p> <p><i>Effect of maternal education level on child vaccination in Mali</i></p> <p>Mamady SISSOKO, Yaya SIDIBE et Fatoumata SY</p>	<p>64-72</p>
<p>Analyse des liens entre croissance économique et pression fiscale dans le cas du Mali</p> <p><i>Analysis of the links between economic growth and fiscal pressure in the case of Mali</i></p> <p>Abdoulaye TOURÉ, Dramane Lassana TRAORÉ et Alhousseyni Amadou MAIGA</p>	<p>73-90</p>

<p>Effet du capital humain sur la croissance économique en Afrique Sub-Saharienne</p> <p><i>Effect of human capital on economic growth in Sub-Saharan Africa</i></p> <p>Aminata Souleymane COULIBALY, Mbaye DIENE et Issoufou SOUMAÏLA MOULEYE</p>	<p>91-108</p>
<p>Infrastructure, economic performance and poverty reduction in Mali</p> <p><i>Infrastructures, performance économique et réduction de la pauvreté au Mali</i></p> <p>Mahamadou Bassirou TANGARA, Abdoulaye MAIGA, Amadou BAMBA *, Abdoulaye N’Tigui KONARE et Issoufou SOUMAÏLA MOULEYE</p>	<p>109-124</p>
<p>Analyse des effets du commerce extérieur sur la productivité du travail dans l’UEMOA</p> <p><i>Analysis of the Effects of Foreign Trade on Labor Productivity in WAEMU</i></p> <p>Jean André KI</p>	<p>125-144</p>



Analyse des liens entre croissance économique et pression fiscale dans le cas du Mali

Analysis of the links between economic growth and fiscal pressure in the case of Mali

Abdoulaye TOURÉ¹, Dramane Lassana TRAORÉ² et Alhousseyni Amadou MAIGA³

¹ Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG), Email : t.abdoul@yahoo.fr

² Chercheur associé au Centre Universitaire de Recherches Économiques et Sociales (CURES) à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG), Email : dramaneltraore@yahoo.fr

³ Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG) ; Bureau Central de la Solde (BCS), Email : malhousseyni2000@gmail.com

Résumé

L'objet de cette recherche est d'évaluer la nature de la relation entre la pression fiscale et la croissance économique au Mali. A partir des données de la Banque mondiale et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), une modélisation de type ARDL a été utilisée. Nos estimations indiquent une relation positive et significative entre la pression fiscale et la croissance économique entre 1967 et 2020. L'estimation d'un modèle de Scully a permis de définir un taux optimal de 15.4%. Le Mali devrait opter pour la mise en place d'un système d'incitations fiscales efficaces et de meilleurs mécanismes de contrôle fiscal. Une meilleure planification macroéconomique, renforçant l'efficacité des politiques fiscales est nécessaire à court et long termes.

Mots clés : croissance économique, pression fiscale, modèle de Scully, ARDL, taux optimal.
Code JEL : A10 - B22

Abstract

The purpose of this research is to assess the nature of the relationship between tax pressure and economic growth in Mali. Using data from the World Bank and the Central Bank of West African States (BCEAO), ARDL-type modeling was used. Our estimates indicate a positive and significant relationship between tax pressure and economic growth between 1967 and 2020. Estimation of a Scully model made it possible to define an optimal rate of 15.4%. Mali should opt for the establishment of a system of effective tax incentives and better tax control mechanisms. Better macroeconomic planning, enhancing the effectiveness of fiscal policies is needed in the short and long term.

Keywords: economic growth, tax pressure, SCULLY model, ARDL, optimal rate.

JEL Code: A10 - B22

1. Introduction

Le rôle de l'État dans l'économie n'est plus à démontrer. Selon Musgrave (1959), l'État assure trois fonctions essentielles. La fonction d'allocation optimale des ressources, c'est-à-dire la production de biens et services publics plus satisfaisants que ceux résultant du marché. L'État peut ainsi faire de la fiscalité un levier stratégique pour orienter la consommation et la production. La fonction de redistribution des revenus ou d'équité sociale, qui vise précisément à corriger les inégalités engendrées par la répartition initiale des revenus et des richesses. La fonction de stabilisation économique ou de régulation, qui de maintenir la stabilité des prix, d'assurer le plein emploi des facteurs de production et de lutter contre les externalités négatives et toutes autres défaillances du Marché.

La politique économique constitue le cadre privilégié de tous les interventions de l'État dans l'économie. Elle cadre avec les différentes fonctions définies au sens de Musgrave. A ce titre, la politique fiscale occupe une place stratégique parmi les politiques économiques possibles. En effet, une modification des impôts et taxes est censée affecter les comportements de la majorité des individus. Les objectifs de la politique fiscale posent la question sur la quantité de pression fiscale, qui est définie comme « la part de la richesse nationale occupée par la fiscalité, sous forme de prélèvements obligatoires » (Arnaud, 1999). Le niveau de prélèvement obligatoire réalisable par l'État a suscité les réflexions chez beaucoup d'économistes. Ceux de la théorie de l'offre, pensent que la présence de l'État influence l'évolution de l'économie. Ainsi, la hausse des dépenses publiques induit des besoins de financement dont la couverture va provoquer une hausse des impôts et taxes. Ce qui a comme conséquences, une baisse des incitations au travail, à l'investissement, ainsi qu'à la consommation. Ce mécanisme entraîne une baisse des recettes fiscales de l'État.

Au Mali, le système fiscal est composé de la fiscalité d'État et des impôts locaux et comporte essentiellement les impôts directs, les impôts assimilés aux impôts directs et les impôts indirects. Les recettes fiscales s'élevaient à 1440 milliards FCFA en 2020 soit 14,35% du PIB. Ce niveau est inférieur au seuil de 20% fixé par le pacte de convergence de l'UEMOA. En outre, la charge fiscale est supportée par un faible nombre d'entreprises. (CNPM, 2023).

Arthur LAFFER (1978), économiste de la théorie de l'offre, admet que trop d'impôt tue l'impôt, en proposant une courbe en cloche qui relie le taux marginal d'imposition à l'évolution des recettes fiscales. Cette courbe, dite de LAFFER, stipule qu'il existe un niveau d'imposition optimal qui assure des recettes fiscales maximales. Robert BARRO (1990) a souligné l'existence d'un seuil de pression fiscale optimal de type LAFFER, qui maximise la croissance économique. En effet, des taux d'imposition élevés entraînent l'évasion et la fraude fiscale. Plus les contribuables sont enclins à frauder ou à éviter de payer les taxes, moins élevées seront les recettes fiscales collectées et plus élevés seront les coûts financiers nécessaires pour faire respecter les règles fiscales. En revanche, une taxation plus faible réduit les velléités à la fraude et à l'évasion fiscale.

Ces propositions théoriques dans ce cadre ont fait l'objet de plusieurs tests empiriques notamment par le modèle de SCULLY (1996, 2003). Ce dernier a été testé par plusieurs auteurs, dont

Afifi et Ramdaoui (2019) dans le cas du Maroc. Notre méthodologie va consister à utiliser à travers le modèle quadratique, en nous inspirant des cas précédemment évoqués.

Le présent article cherche à vérifier s'il existe dans le cas du Mali un seuil de pression fiscale optimal qui maximise la croissance économique à long terme. La première section porte sur la revue de littérature théorique et empirique. La deuxième aborde la démarche méthodologique, qui est de type économétrique. La troisième met l'accent sur les différents résultats estimés ainsi que leurs discussions. La quatrième et dernière section porte sur la conclusion et les implications de politique économique et sociale pour le Mali.

2. Revue de la littérature

Différentes recherches ont montré qu'il existe une fiscalité optimale qui conduirait à une croissance économique plus élevée. Barro (1990) montre qu'une augmentation du taux de taxation procure des ressources permettant de financer les besoins de dépenses publiques productives, mais réduit dans le même temps la productivité marginale nette du capital privé.

Dans la théorie de la croissance, le modèle de Barro (1990) endogène intègre la variable fiscale à travers le rôle des dépenses publiques dans la croissance économique. En effet, les dépenses publiques favorisent un cadre idéal pour le développement du secteur privé. Et par la suite augmentent la productivité des firmes aussi les ressources financières et par conséquent les impôts versés à l'État.

La question qui se pose est de savoir : « pour un pays, quelle taille des recettes fiscales convient le mieux pour maximiser sa croissance ? » Skinner (1987) et Engen-Skinner (1996) ont essayé de vérifier l'existence d'une relation linéaire entre la fiscalité et la croissance économique, où l'impact des impôts est considéré constant dans le temps, et d'analyser les moyens par lesquels la politique fiscale influence la croissance économique en se basant sur le modèle de Solow (1956) qui explique la production globale par le capital physique, le capital humain et la technologie¹. Ils ont supposé que les variables fiscales exercent indirectement des effets négatifs sur la croissance économique à travers quatre canaux : (i) une instauration des taux d'impositions élevés décourage l'investissement privé parce qu'ils renchérissent le coût du capital physique ; (ii) un impôt sur le revenu exagéré réduit l'offre ou le temps du travail, (iii) une politique fiscale excessive freine la croissance des productivités globales du capital et du travail en réduisant les activités de recherche, d'innovation et de développement, (iv) la politique fiscale affecte la productivité marginale du capital en engendrant un déplacement des investissements privés productifs mais lourdement imposés vers des secteurs d'activités moins productifs et qui bénéficient d'une fiscalité avantageuse. Dans les modèles de croissance exogène, l'effet de la politique fiscale affecte le taux de croissance que durant la transition vers l'état stationnaire. L'effet est donc de court terme et les différences dans les systèmes d'imposition déterminent le niveau du produit mais pas le taux de croissance (Etienne KITOKO LISOMBO and Marcel SENGA PESSE 2018).

¹ Dans les modèles de croissance exogène, l'effet de la politique fiscale affecte le taux de croissance que durant la transition vers l'état stationnaire. L'effet est donc de court terme et les différences dans les systèmes d'imposition déterminent le niveau du produit mais pas le taux de croissance (Etienne KITOKO LISOMBO and Marcel SENGA PESSE 2018)

Amedanou (2018) a trouvé que le taux de pression fiscale optimale au sein de l'UEMOA se situe à 24% du PIB. Le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES, 2014) montre que le taux de taxation optimale au Burkina-Faso, s'établit à 29,1% du PIB. Keho (2010) trouve un taux optimal de pression fiscale de 21,1% du PIB en Côte d'Ivoire. Terzi et al. (2017) ont obtenu un taux de pression fiscale optimale pour la Tunisie de 15,2% du PIB. Motloja et al. (2016) ont trouvé un taux estimé de 22,4% en Afrique du Sud. Amgain J. (2017) a montré que dans les pays asiatiques, un taux de pression de fiscale de 18% du PIB permettrait de maximiser la croissance économique

Pour déterminer le taux de taxation optimal, Scully a effectué différentes études entre 1991 et 2006. Scully (1991) a utilisé un modèle quadratique avec un échantillon de 103 pays, et a observé qu'un taux d'imposition de 19,3% permettrait de maximiser la croissance. En 1995, il a montré, en utilisant les données de 1949-1989 des Etats-Unis, qu'un taux d'imposition se situant entre 21,5 et 22,9% du Produit National Brut maximiserait la croissance économique. En 1998, il a refait les mêmes estimations sur la période 1950-1995 et obtient un taux de pression fiscale optimale de 21%. En 2003, il a utilisé deux modèles différents (celui de Barro et son propre modèle) et conclut que le taux de taxation qui maximise la croissance économique aux États-Unis était de 25,1 et 19,3 % respectivement. En 2006, il a étudié pour une nouvelle fois les données des États-Unis (1929-2004), en utilisant sa propre méthodologie développée en 1996, et conclut que le taux d'imposition optimal se situe à 23% du PIB (Amedanou, 2019 : 3).

Pour évaluer le niveau optimal d'imposition, plusieurs autres études se sont inspirées de la méthode de Scully, avec des résultats différents d'une étude à une autre. Keho (2010) a trouvé que le taux d'imposition optimal se situait entre 22,1 et 22,3% du PIB pour la Côte d'Ivoire. Abdullaev et Konya (2014) ont appliqué la méthode de Scully aux données de l'Ouzbékistan pour la période de 1996-2011 et ont constaté que le taux d'imposition est de 22% du PIB en 2001 et se situe 31,25% du PIB après 2001. Saibu (2015) a trouvé que le taux d'imposition maximisant la croissance pour l'Afrique du Sud est de 15% et de 30% pour le Nigeria. Dans 4 pays d'Asie du Sud, Husnain, Haider et Salman (2015) ont introduit le terme de déficit dans le modèle de Scully, et ont trouvé qu'un taux d'imposition de 13,78% maximiserait la croissance économique. Motloja et al., (2016) ont appliqué le modèle d'optimisation de Scully (1996, 2003) aux données trimestrielles collectées avant et après la crise de 2009, et ont déterminé pour l'Afrique du Sud un taux d'imposition optimal de 22% du PIB sur la période post récession. Amgain (2017) a examiné le niveau optimal de taxation maximisant la croissance, en utilisant le modèle de Scully (1996) et les modèles quadratiques dans 32 pays asiatiques pour la période 1991-2012. Il a trouvé une preuve évidente de l'existence d'une relation inverse en forme de U entre la croissance et la fiscalité, avec un taux d'imposition optimal pour maximiser la croissance d'environ 18% du PIB.

Amedanou (2018) a mis en évidence l'existence d'une relation non linéaire entre le taux d'imposition et la croissance économique au sein de l'UEMOA et détermine le seuil à partir duquel une forte imposition des activités économiques se traduirait par des externalités négatives. En utilisant les modèles de Scully et quadratique, et des données couvrant la période de 1980 à 2016, il trouve que le taux de pression fiscale qui maximiserait la croissance au sein de l'Union se situe respectivement à 21,04% et 23,8% du PIB. Afifi et Ramdaoui (2019) ont essayé d'apprécier la relation qui existe entre la pression fiscale au Maroc et la croissance économique à travers l'estimation du modèle de Scully. Cette relation, selon eux, pourrait avoir une allure non linéaire, sous la forme d'une courbe de Laffer, le test Hansen montre un effet de seuil dans la relation non linéaire entre la pression fiscale et la croissance économique. Leurs estimations

révèlent qu'avec un niveau de 24% de pression fiscale, on peut avoir une croissance économique soutenue. Amedanou (2019) a étudié le niveau optimal de taxation au Togo sur la période de 1960 à 2016, en estimant deux équations structurelles intégrées des variables indicatrices construites pour prendre en compte les chocs structurels significatifs. Les deux modèles structurels estimés mettent en évidence une courbe en U et confirment que les effets exercés par le niveau de taxation sur la l'activité économique au Togo sont non linéaires. Les résultats issus des estimations, soutiennent que le taux optimal de taxation au Togo se situerait à 22,6% du PIB. Ceux-ci impliquent que, les niveaux du PIB réel et de la croissance économique toujours atteints par l'économie togolaise ont demeuré en deçà de leur potentiel.

De cette revue, nous retenons que plusieurs études ont été effectuées pour déterminer la nature des relations entre croissance et fiscalité, avec des résultats hétérogènes selon les pays. Notre démarche consiste à contribuer à cette littérature empirique, en estimant le taux de pression fiscale qui maximise la croissance économique dans le cas du Mali. Cela constitue une avancée dans la mesure où le Mali se trouve dans une phase de transition fiscale et d'harmonisation des politiques macroéconomiques au regard des engagements communautaires dans l'UEMOA et de la CEDEAO. Dans les modèles de croissance endogène, les effets de la politique fiscale peuvent être permanents, mais sous certaines conditions portant sur l'accumulation du capital et l'innovation, sur l'élasticité de substitution entre le capital physique et le capital humain et sur l'élasticité de l'offre de travail. Les impôts exercent deux effets opposés sur l'offre de travail. Tout accroissement d'impôt sur le salaire de l'individu réduit son incitation à travailler par une diminution du prix du loisir (effet de substitution), ce qui incite l'individu à substituer le loisir au travail. A l'opposé, toute taxe additionnelle réduit le revenu réel disponible de l'individu et donc la demande de ses biens de consommation dont le loisir (effet revenu). Il est nécessaire, pour que l'individu puisse garder le même niveau de consommation, qu'il augmente son offre de travail.

3. Méthodologie

Dans ce travail, nous cherchons à estimer le taux optimal de taxation en mettant en relation les taux de pression fiscale et le taux de croissance économique de l'économie malienne sur la période 1967 - 2020. Nous utilisons le modèle de Scully (1996) et le modèle quadratique, en nous inspirant de la littérature, en particulier du travail effectué par Amedanou (2019) dans le cas du Togo, ainsi que celui de Afifi et Ramdaoui (2019) pour le cas du Maroc.

3.1. Modèle de Scully

Scully a développé un modèle qui lui a permis de déterminer le seuil de pression fiscale qui maximise la croissance économique. Il considère qu'il existe deux secteurs d'activités au sein d'une économie : les secteurs public et privé. Dans ce modèle, les recettes fiscales d'une année servent à financer la dépense publique $G_t = \tau Y_t$ où τ est le taux de pression fiscale et Y représente le revenu national ou le PIB. La part du revenu national non taxée $(1 - \tau) Y_t$ sert à financer la production des biens et services dans le secteur privé. Le niveau de production nationale est déterminé par l'association des produits fournis par les secteurs public et privé. Ainsi, pour déterminer le niveau de taxation optimale, nous spécifions une fonction de production de type Cobb-Douglas à rendements constants :

$$Y_t = \gamma(G_{t-1})^\beta ((1 - \tau) Y_{t-1})^\alpha \quad (1)$$

Y représente la production nationale ou le PIB ; G les dépenses publiques permettant de financer la production des biens publics, τ le taux de taxation à l'année t. Le budget de l'Etat est équilibré, et sa contrainte budgétaire s'écrit :

$$G_t = \tau Y_t \quad (2)$$

Avec (τ) le ratio recettes fiscales sur PIB nominal appelé pression fiscale. D'après les équations (3) et (4), nous pouvons réécrire l'équation (3) comme suit :

$$Y_t = \gamma((\tau)Y_{t-1})^\beta ((1 - \tau) Y_{t-1})^\alpha \quad (3)$$

En linéarisant l'équation (3), nous obtenons :

$$\text{Log}Y_t = \text{Log}\gamma + \beta\text{Log}((\tau)Y_{t-1}) + \alpha\text{Log}((1 - \tau) Y_{t-1}) + \varepsilon_t \quad (4)$$

Le taux optimal d'imposition τ^* qui maximise le niveau de croissance économique, s'obtient par la condition de premier ordre qui consiste à annuler la dérivée première de l'équation (4) par rapport à τ , c'est-à-dire : $\text{diff}(\text{Log}Y_t, \tau) = 0$

$$\begin{aligned} \frac{\partial \text{Log}Y_t}{\partial \tau} &= \frac{\beta}{\tau} - \frac{\alpha}{1 - \tau} = 0 \\ \Rightarrow \frac{\beta}{\tau} &= \frac{\alpha}{1 - \tau} \end{aligned}$$

Le taux optimal d'imposition est obtenu par l'expression :

$$\tau^* = \frac{\beta}{\beta + \alpha} \quad (5)$$

3.2. Modèle quadratique

La relation entre la politique fiscale et la croissance économique est évaluée à travers des spécifications économétriques tenant compte d'une distribution asymptotique du taux de taxation. La méthode consiste à estimer des équations sous formes quadratiques. Elle est basée sur l'hypothèse d'une courbe U inversé, mettant en exergue les externalités positives de la taxation sur la croissance économique jusqu'à un seuil au-delà duquel, elles deviennent négatives. Ma spécification retenue est une fonction polynôme du second degré (Keho, 2010 ; Amedanou, 2019 ; Afifi et Ramdaoui, 2019).

$$g_t = \gamma + \beta\tau_t + \alpha\tau_t^2 + \varphi Z_t + \pi Vm_t + \varepsilon_t \quad (6)$$

g_t est le taux de croissance économique, τ_t désigne le taux de taxation exprimé en pourcentage du PIB, Z_t représente l'ensemble des variables de contrôle c'est-à-dire le vecteur des autres variables pertinentes identifiées comme facteurs affectant le taux de croissance économique, et ε_t le terme d'erreur. Nous retenons ainsi, le PIB initial par tête, le déficit primaire de base qui représente une variable fiscale ayant des effets directs sur les décisions d'investissement et sur la croissance, et enfin le taux de croissance des investissements ou formation brut de capital fixe, qui sont positivement corrélés à la croissance économique. Vm_t représente les variables indicatrices tenant compte des chocs affectant les paramètres du modèle. Le taux optimal (τ^*) de taxation provenant de l'équation (1) qui permet de maximiser la croissance économique s'obtient par la relation :

$$\tau^* = -\frac{\beta}{2\alpha}$$

Pour que τ^* soit optimal, il faut que $\beta > 0$ et $\alpha < 0$

3.3. Modèle ARDL

Le modèle ARDL permet de tester empiriquement la relation entre le taux de pression fiscale et le taux de croissance du PIB par habitant dans le cas du Mali sur la période 1967 à 2020. De tels modèles posent des problèmes d'autocorrélation des erreurs, du fait de la présence de la variable endogène décalée en tant que variable explicative dans le modèle. Les variables retenues doivent être stationnaires. La variable dépendante étant Y_t et comme le vecteur des variables explicatives X_t , le modèle ARDL prend la forme générale suivante :

$$Y_t = f(X_t, Y_{t-1}, X_{t-1\Theta}) \quad (7)$$

Dans notre analyse, le vecteur des variables explicatives est composé de : la valeur ajoutée agricole en pourcentage du PIB (vaagr), le taux d'ouverture internationale (ouv), les dépenses militaires en pourcentage du PIB (depmil), le taux d'investissement mesuré par la part de la Formation Brute de Capital Fixe dans le PIB (tfbcf), le taux de pression fiscale (tpfisc), le solde primaire de base en pourcentage du PIB (sldprim), les réformes institutionnelles de la fiscalité représentées par une variable muette (vm) et la qualité institutionnelle. La variable expliquée ou endogène du modèle, est représentée par le taux de croissance du PIB (tcpib), mesurée exactement par le taux d'accroissement annuel du PIB par tête d'habitant. De manière explicite, notre modèle d'analyse empirique a pris la forme :

$$Y_t = \varphi + \sum_{i=1}^p \alpha_i Y_{t-i} + \sum_{j=1}^q \beta_j X_{t-j} + \varepsilon_t \quad (8)$$

Le terme d'erreur ε_t est supposé suivre une loi normale de moyenne zéro et de variance constante : $\varepsilon_t \sim (0, \delta)$. Les paramètres β_j renseignent sur les effets à court terme des composantes du vecteur X_t sur la variable expliquée Y_t , le taux de croissance du PIB par tête d'habitant. Dans le long terme, c'est-à-dire en situation d'équilibre stationnaire, avec une formulation du modèle du genre $Y_t = \Pi + \varphi X_t + u_t$, les effets de long terme des variables indépendantes contenues dans le vecteur X_t sur la variable endogène Y_t , sont donnés ou mesurés à l'aide des paramètres φ . Ces derniers sont déterminés par le ratio suivant :

$$\varphi = \sum \beta_j / (1 - \sum \alpha_i) \quad (9)$$

4. Résultats et Discussions

L'analyse économétrique de la relation entre le taux de pression fiscale et le taux de croissance du PIB par habitant passe par un ensemble d'étapes : (i) évolution deux grandeurs économiques, (ii) test de cointégration pour caractériser les effets de court terme et de long terme, (iii) estimation du modèle ARDL ; (iv) estimation du modèle de Scully pour déterminer le taux optimal de pression fiscale.

4.1. Résultats descriptifs

Structure des recettes fiscales et non fiscales

En pratique, les recettes de l'État proviennent de deux sources : les recettes fiscales, c'est-à-dire les impôts et les taxes ; les recettes non fiscales, composées des revenus du patrimoine de l'État, des revenus de l'activité industrielle et commerciale de l'État, les rémunérations des services rendus, les dons et les emprunts contractés par l'État. Sur la période 1967 à 2020, les recettes fiscales ont connu une progression moins importante jusqu'à la fin des années 1990. Les recettes non fiscales ont plus progressé. A partir des années 2000, les recettes fiscales ont pris une dynamique ascendante. Les deux évoluent donc dans la même direction.

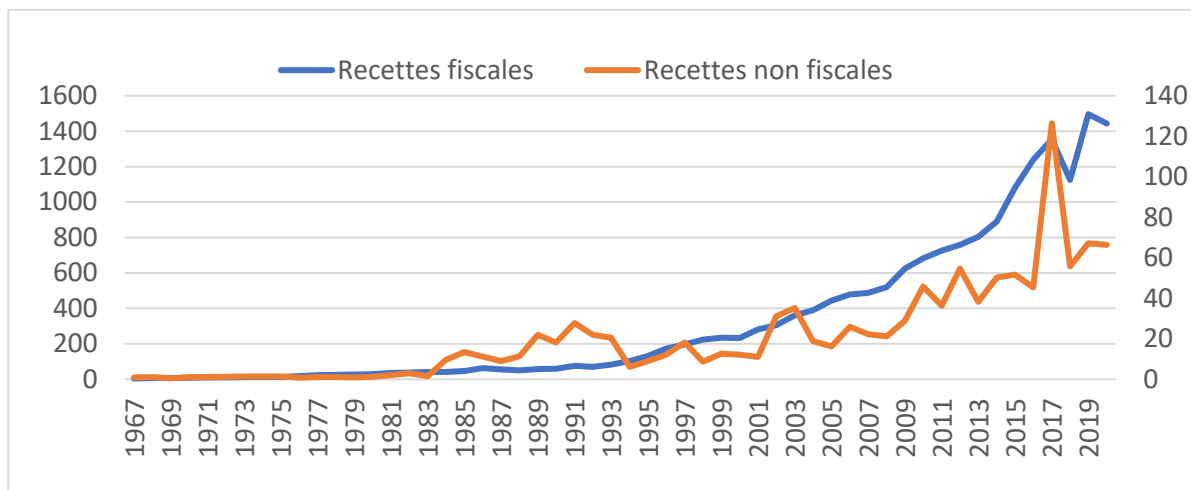


Figure 1 : Évolution des recettes fiscales et des recettes non fiscales de 1967 à 2020
Source : à partir des données de la BCEAO, EDEN 2022 ; <https://edenpub.bceao.int>

Evolution de la pression fiscale

En général, la pression fiscale est mesurée par le rapport de l'ensemble des prélèvements obligatoires au PIB. En pourcentage, elle correspond au taux de pression fiscale selon les statistiques internationales. En effet, le système fiscal joue un rôle important dans un pays. Sa variation explique, dans une certaine mesure, les différences de performances macroéconomiques et de niveau de vie. Une bonne conception du système fiscal peut libérer la croissance économique au profit des différents secteurs et des citoyens.

Au Mali, les revenus fiscaux proviennent de différentes sources, notamment : les impôts directs sur les revenus et la fortune des individus, les impôts sur le profit des entreprises, la taxe sur la valeur ajoutée et d'accise, les droits de douane et la fiscalité foncière. Sur la période 2000 à 2020, le taux de pression fiscale a augmenté, passant de 10.79% à 14%. Il a atteint son niveau le plus élevé en 2017, avec 15.88%, année considérée comme la date de la fin de la transition fiscale avec un objectif minimum de 17%. L'augmentation relative de cette pression fiscale est liée aux efforts de l'Etat. Aucune logique linéaire ne permet pas de lier la dynamique de la pression fiscale à celle du taux de croissance du PIB ; ce qui est visible à travers la figure ci-après.

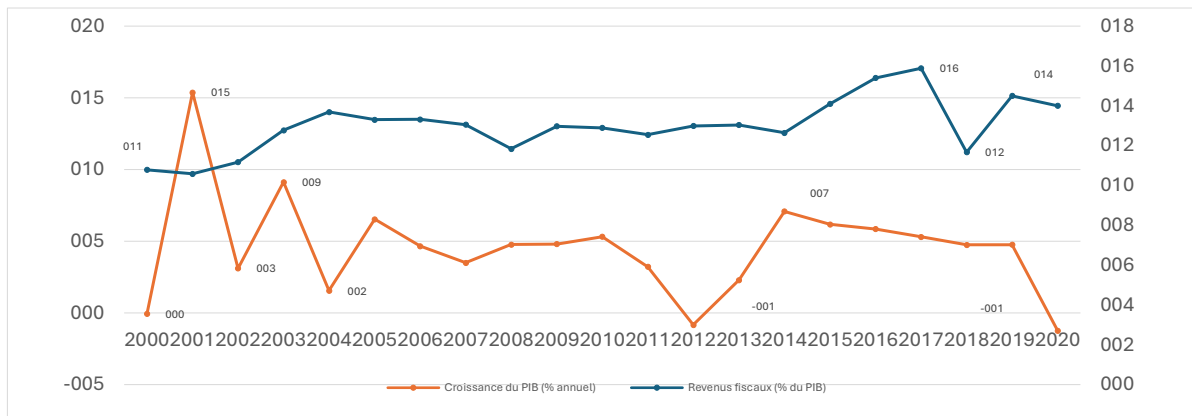


Figure 2 : Évolution comparée du taux de croissance du PIB et du taux de pression fiscale
Source : à partir des données de WDI 2022

Dynamique du taux de croissance économique

L'économie malienne est connue pour sa faible diversification. Elle dépend du secteur primaire Agricole qui est dépendant aléas climatiques. Malgré la crise, la croissance moyenne enregistrée est de 5% depuis 2012.

A long terme, la croissance économique du Mali est soumise à de forte fluctuations, liées aux contreperformances permanentes dans le domaine Agricole et du commerce, deux secteurs clés pour le pays. Plusieurs périodes de récessions sont enregistrées à la suite de chocs endogènes et exogènes. Par exemple au cours de la période la plus récente, c'est-à-dire 2012 à 2020, le pays a connu deux récessions : une en 2012 suite aux événements de la même année (situation institutionnelle et politique), l'autre en 2020 suite au contexte de la crise de 2012 aggravé par la crise sanitaire liée au COVID 19.

La dynamique de la croissance à long terme du Mali semble marquer par une instabilité quasi permanente. Le pays enregistre difficilement deux années de suite de croissance. Une année de bonne performance est suivie d'une autre de contre-performance en termes de croissance. Ainsi, la figure ci-après illustre l'évolution du taux de croissance du PIB et de celui du PIB par habitant. Etant donnée, la forte croissance démographique, soit 3.6% ces dernières années, les deux indicateurs évoluent selon la même tendance, le taux croissance du PIB par habitant évoluant légèrement au-dessus.

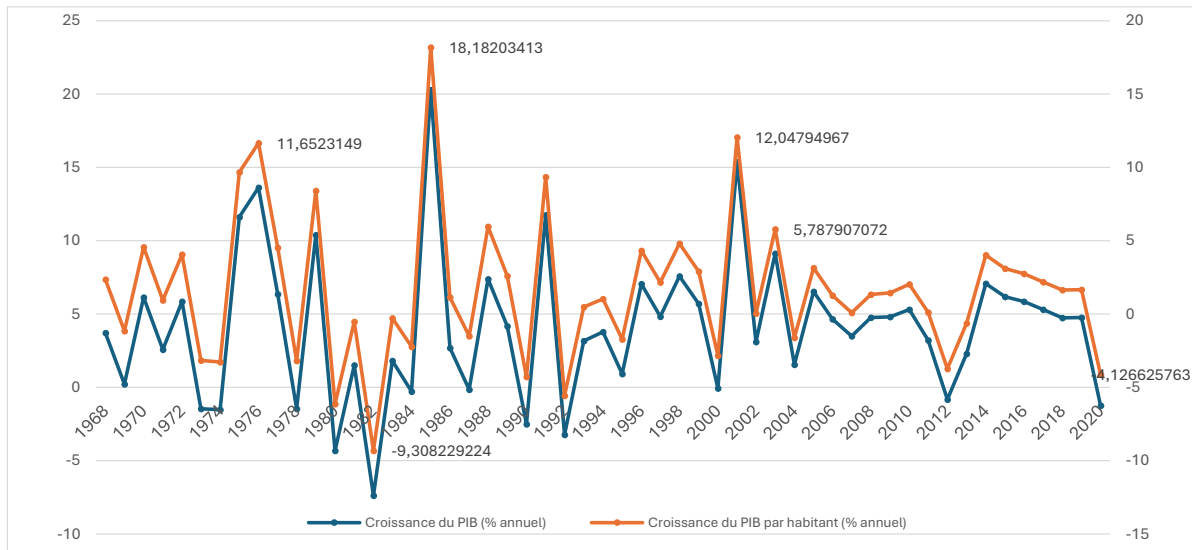


Figure 3 : Évolution des taux de croissance du PIB et du PIB par habitant entre 1967 et 2020
Source : à partir des données de la Banque mondiale (WDI, 2022)

4.2. Résultats économétriques

Tests de cointégration

En guise de rappel, la cointégration est une propriété statistique des séries temporelles introduite dans l'analyse économique, notamment par Engle et Newbold (1974). Elle permet de détecter la relation de long terme entre deux ou plusieurs séries temporelles. « Pour tester l'existence ou non de la cointégration entre séries, la littérature économétrique fournit plusieurs tests ou approches dont le test de Engel et Granger, ceux de Johansen et Johansen et Juselius. Le test de cointégration de Engle et Granger n'aide à vérifier la cointégration qu'entre deux séries intégrées d'ordre (1), il est donc adapté au cas bivarié et s'avère ainsi moins efficace pour des cas multivariés. Le test de cointégration de Johansen permet de vérifier plutôt la cointégration sur plus de deux séries, il a été conçu pour des cas multivariés. Toutefois, bien que le test de Johansen fondé sur une modélisation vectorielle autorégressive à correction d'erreur (VECM) constitue un remède aux limites du test de Engle et Granger pour le cas multivarié, il exige aussi que toutes les séries ou variables soient intégrées de même ordre. » (Jonas, K. K, 2018). Cependant, en pratique, les séries ne sont pas toujours intégrées de même ordre, dans ce cas, on peut recourir au test de cointégration de Pesaran, et al., 2001, appelé « test de cointégration aux bornes » ou « bounds test de cointégration », développé au départ par Pesaran & Shin, 1998. Ce recours au test de cointégration de Pesaran pour la vérification de l'existence d'une ou plusieurs relations de cointégration entre les variables dans un modèle ARDL est équivalent au recours à l'approche « ARDL approach to cointegrating »².

En effet, la cointégration entre séries suppose l'existence d'une ou plusieurs relations d'équilibre à long terme entre elles, lesquelles relations pouvant être combinées avec les dynamiques de court terme de ces séries dans un modèle (vecteur) à correction d'erreurs. Le test de cointégration aux bornes de Pesaran et al. (2001), développé au départ par Pesaran et Shin (1999), est encore appelé « test de cointégration aux bornes ou *bounds test to cointegration* ». L'approche

² BENYACOUB. B & ES-SALMANI. M (2021) « Modélisation ARDL, test de cointégration aux bornes pour la vérification de la soutenabilité de la dette publique au Maroc », Revue Internationale du Chercheur « Volume 2 : Numéro 4 » pp : 1 - 24

« ARDL approach to cointegrating » permet de vérifier l'existence d'une ou plusieurs relations de cointégration entre les variables.

Nos estimations par la méthode ARDL a permis de choisir l'ordre d'intégration optimal de chaque variable ici considérée. Le logarithme du PIB par habitant (lnpibht) est I (1). Le logarithme du taux d'investissement (lnfbcf), le logarithme du taux de pression fiscale (lnfpfisc), le logarithme de la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB (lnvaagr) et le logarithme de la masse monétaire en pourcentage du PIB (lnmasmon) sont toutes I (0). Ce sont donc des ordres d'intégration aux bornes comme indiqué plus haut, étant donné que l'approche ARDL utilise le test de cointégration aux bornes de Pesaran et al. (2001)³.

Estimations du modèle ARDL

Les modèles ARDL sont des modèles dynamiques, contrairement au modèle simple (non dynamique) dont l'explication instantanée (effet immédiat ou non étalé dans le temps) ne restitue qu'une partie de la variation de la variable à expliquer⁴. Nos estimations effectuées montrent que le modèle ARDL utilisé est globalement significatif au seuil de 5%. La probabilité associée au coefficient de Fisher est égale à 0.000. Autrement dit, les variables exogènes ont un pouvoir explicatif significatif à 97%.

Le coefficient (-0.1872886) de la variable endogène retardée est négatif et significatif au seuil de 5%. Tout ajustement entre le PIB par habitant et son niveau retardé est résorbé au bout de 5 ans, 4 mois et environ 3 jours.

A court terme et comme le montre le tableau ci-dessous, le coefficient du taux d'investissement est négatif et non significatif au seuil de 5% ($0.533 > 0.05$). Le coefficient du taux de pression fiscale est positif et significatif au seuil de 6%. Une augmentation de la pression fiscale de 1% fait augmenter le PIB par habitant de 0.09%. Pour la part de la masse monétaire dans le PIB, elle affecte significativement et positivement le PIB par habitant au seuil de 5%. Plus précisément, une augmentation de la masse monétaire en part dans le PIB de 1% entrainera une hausse de 0.12% du PIB par habitant. En ce qui concerne la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB, son coefficient est positif et significatif. En effet, une augmentation de 1% de la valeur ajoutée agricole dans le PIB implique une hausse de 0.19% du PIB par habitant à court terme.

A long terme, la relation entre le taux d'investissement et le PIB est négatif et non significatif au seuil de 5%. La part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB a un coefficient positif mais non significatif. Pour le taux de pression fiscale, son coefficient est positif et significatif. Une hausse de 1% de la pression fiscale entraine une augmentation de 0.48% du PIB par habitant. La part de la masse monétaire dans le PIB est quant à elle positive et significative. Ainsi une augmentation de 1% de cette part entraine une hausse de 0.65% environ du PIB par habitant.

³ Jonas Kibala Kuma. Modélisation ARDL, (2018), Test de cointégration aux bornes et Approche de Toda- Yamamoto : éléments de théorie et pratiques sur logiciels. Licence. Congo-Kinshasa. cel- 01766214

⁴ Idem

Tableau 1 : Résultats de court et long terme du modèle ARDL

Périodes	Variables	Ordre d'intégration	Coefficients	Probabilités
Ajustement	lnpibht	I(1)	-0.1872886	0.003
	Intfbcf	I(0)	-0.1883592	0.543
Long terme	Intpfisc	I(0)	0.4829588	0.022
	lnvaagr	I(1)	0.0623896	0.830
	lnmasmon	I(0)	0.6477823	0.014
Court terme	Intfbcf		-0.0352775	0.533
	Intpfisc		0.0904527	0.054
	lnvaagr		0.1957539	0.052
	lnmasmon		0.1213222	0.033

Source : Auteurs

Notre principale variable de contrôle étant le taux de pression fiscale, il ressort des résultats ainsi présentés que, la relation entre le taux de pression fiscale et le PIB par habitant du Mali est positive à court et à long terme. Au regard des coefficients, l'effet de long terme est au moins cinq fois supérieur à celui de court terme. Cela veut dire simplement que le Mali dispose de marge de manœuvre pour renforcer le niveau de la pression fiscale. Mais une action à long terme sera potentiellement plus efficace en termes d'effet sur le niveau du PIB par habitant. Ainsi, il reste à répondre à la question de savoir : quel est le seuil optimal de cette pression fiscale ?

En plus du taux de pression fiscale, nous avons trouvé que la part de la masse monétaire dans le PIB a un effet positif à court et à long terme sur le PIB par habitant. Autrement dit, la masse monétaire est un important déterminant de la croissance, surtout à long terme. Ainsi toute politique visant à améliorer le niveau de la masse monétaire aura des effets bénéfiques à la croissance économique du Mali. Aussi, seule une augmentation de la valeur ajoutée agricole serait plus profitable à la croissance économique à court terme ; l'effet à long terme serait moins profitable en termes de création de richesse pour le Mali.

Estimation du modèle de Scully

Le modèle de Scully permet de déterminer le seuil de pression fiscale qui maximise la croissance économique d'un pays. A partir de la méthode des moindres carrés ordinaires, nous avons estimé les paramètres de l'équation de Scully. Les résultats sont contenus dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Estimation du seuil de pression fiscale

Paramètres	Coefficients	Probabilités
a1	0.1828467	0.000
a2	-0.9971086	0.000
a3	0.9324692	0.000
	Number of obs = 53	
	F(2, 50) = 868.81	
	Prob > F = 0.0000	
	R-squared = 0.9658	
	Root MSE = .04738	

Source : Auteurs

On déduit le taux de pression fiscale optimal, $\pi = (-0.9971086) / (-0.9971086 + 0.9324692) * 100 = 15.4\%$. Ce taux peut-il être considéré comme un seuil en dessous duquel, la pression fiscale accompagne la croissance mais au-dessus duquel, elle devient nuisible à l'économie.

De cette précédente estimation nous avons donc trouvé un taux de pression fiscale optimale de 15.4%. En effet, les données sur le taux de pression fiscale au Mali varient entre 5.9% et 15.17% entre 1967 et 2020 ; avec une moyenne de 10.11%. Le taux de pression fiscale a atteint son niveau le plus élevé en 2017, avec 15.88% pourtant la croissance ne semble pas suivre. Il existe donc un écart important entre le taux de pression fiscale optimal et le taux moyen de pression fiscale réalisé ; soit un écart d'environ 5%. Autrement dit, le taux de pression fiscale du Mali est n'a pas encore atteint son niveau optimal. Ce qui pose un sérieux problème quant à l'efficacité du système fiscal malien.

Il apparait selon le diagnostic établi par la Direction Générale des Impôts (DGI) que la politique fiscale malienne est l'héritière et la gardienne de plusieurs politiques fiscales initiées et mises en œuvre par les différents gouvernements successifs de 1960 à nos jours. Ces différentes politiques fiscales ont reflété les évolutions politiques sociales et économiques successives que le Mali a connues. Il existe de ce fait un lien clair entre le système fiscal et les choix politique, social et économique que le pays a connu durant la période sous étude.

Sans nul doute, la fiscalité est un outil privilégié de mise en œuvre des politiques macroéconomiques. L'existence d'un secteur dual (formel et informel) et la presque défiscalisation du secteur Agricole sont des contraintes majeures du système fiscal malien. Aussi, le secteur domaniale est également sous optimisé. De nombreuses possibilités fiscales existent (taxes sur les terrains bâtis et non bâtis, etc.)

Ce qui se traduit par une faiblesse du contrôle fiscal qui encourage des situations de fraude, d'évasion et d'évitement fiscal.

Par ailleurs, le système fiscal malien est régi par des régimes d'exemptions entraînant des dépenses fiscales à différents niveaux. En effet, la fiscalité malienne se caractérise par une multitude d'exceptions et de régimes particuliers, dérogeant aux règles de droit commun. Ces dispositions de la loi fiscale qui comprennent des exonérations et divers mécanismes affectant le calcul de l'impôt, concernent aussi bien la fiscalité des ménages que celle des entreprises. Ces dispositions dérogatoires sont qualifiées par les spécialistes de « dépenses fiscales ».⁵

Deux enjeux majeurs se pose au Mali, à savoir : la maîtrise budgétaire de ces dispositifs dans un contexte marqué par la diminution des ressources externes et la non-atteinte du taux de pression fiscale fixé à 20% à l'horizon 2020 par la CEDEAO ; l'efficacité de ces dispositifs ou encore celui de la simplification de la fiscalité. Il apparait important de rationaliser les dérogations fiscales accordées aux contribuables et d'évaluer leur coût, mais aussi les impacts qu'elles induisent autant sur le plan économique que social (DGI, 2019).

4.3. Principales discussions

La relation entre le taux de pression fiscale et la croissance économique dans le cas du Mali a été vérifiée en utilisant un modèle ARDL. Ce dernier a la spécificité de favoriser l'évaluation des effets de court terme et de long terme. Nos résultats montrent que le taux de pression fiscale

⁵ DGI, (2019), les dépenses fiscales année 2018, rapport définitif, mars, 51 pages

affecte positivement et significativement le PIB par habitant, aussi bien à court terme qu'à long terme. L'estimation de la relation de Scully nous a permis de trouver un taux de pression fiscale optimal de 15.4%. Ces résultats sont conformes à la littérature économique, notamment à ceux trouvés par Elie Ndemba Tshilambu (2021), dans le cas de la République Démocratique du Congo (RDC). Afifi M. & Ramdaoui A. (2019), dans le cas du Maroc ont trouvé que l'interaction entre la fiscalité et la croissance pourrait avoir une allure non linéaire, sous la forme d'une courbe de LAFFER, le test Hansen montre un effet de seuil dans la relation non linéaire entre la pression fiscale et la croissance économique. L'estimation du modèle révèle qu'avec un niveau de 24% de pression fiscale, on peut avoir une croissance économique soutenue. Un des premiers déterminants de la pression fiscale avancé par les études de Lotz and Morss (1967), Bahl (1971), Chelliah and al. (1975), Tait and al. (1979), and Leuthold (1991) a été le niveau de développement, approximé dans ces travaux par la valeur du PIB par habitant. La plupart de ces études ont montré que le niveau de taxation était positivement corrélé au revenu par habitant confirmant ainsi la loi de Wagner selon laquelle la demande de services publics serait élastique (réagirait proportionnellement et de façon assez importante) au revenu, reliant ainsi le besoin de financement de ces prestations publiques (et donc de ressources domestiques supplémentaires) au niveau de revenu individuel (BSI Economics, 2016).

D'autres auteurs ont trouvé une relation négative entre le taux de pression fiscale et la croissance. C'est le cas de Poterba (1989), de Levine et Renelt (1992), de Chambas (1994) et Engen et Skinner (1996), dans le cas de l'économie pakistanaise. Certains auteurs ont utilisé une analyse sur les données de panel et ont trouvé des résultats dans les deux sens, en termes d'effets positives ou négatifs de la pression fiscale sur la croissance. C'est le cas notamment de Kneller, Bleaney et Gemmell (1999) Arnold (2008), Jing (2011) et Szarowska (2013).

Plusieurs autres facteurs peuvent permettre d'évaluer l'impact de la pression fiscale sur la croissance. Certains auteurs évoquent précisément, la qualité de l'administration fiscale et la qualification des fonctionnaires fiscaux. Aussi, dans un contexte de démocratie et d'incivisme, la légitimité de l'Etat conditionne directement la façon dont les agents économiques perçoivent l'impôt. En effet, l'existence de logiques de distribution fondées sur le développement de pratiques sociales illégales faiblement condamnées par les autorités publiques, rend très souvent floue la frontière entre le légal et l'illégal. Ceci qui rend la fiscalisation difficile, surtout quand il existe, comme dans le cas du Mali de bons nombres de pays d'Afrique subsaharienne, le dualisme sectoriel (formel et informel).

5. Conclusions et implications

Le système fiscal malien est caractérisé par une forte démobilisation fiscale en raison d'une part, des difficultés d'imposition du secteur informel qui échappe presque à l'impôt, malgré son essor économique social non négligeable et la non-imposition du secteur agricole moderne, et d'autre part, les multiples exonérations fiscales. L'inefficacité fiscale n'est pas une variable explicative de la floraison de l'économie souterraine au Mali. Il en résulte ainsi un problème d'iniquité fiscale et des pratiques néfastes de l'administration fiscale pour les entreprises et le secteur privé en général. Au regard de ces difficultés, il est donc pertinent de se poser la question de sa contribution à la croissance économique. Nous avons utilisé une modélisation de type ARDL pour analyser le rôle de la fiscalité sur la croissance économique. Cette méthode permet de capter la dynamique de court terme et de long terme. L'estimation d'un modèle de Scully a permis de définir un taux optimal. Nos estimations montrent que la fiscalité agit positivement sur la croissance économique. Cela veut dire que les revenus fiscaux peuvent constituer des instruments privilégiés pour le gouvernement dans le but d'atteindre des résultats économiques

et sociaux, à court terme et à long terme ; l'effet de long terme étant plus important que celui du court terme.

L'État peut être la fois capable de financer d'importantes dépenses publiques, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures publiques, tout en favorisant une incitation fiscale dans les domaines de l'entrepreneuriat et des innovations. Des réformes fiscales par la création d'un régime pour les entrepreneurs, les microentreprises dans le secteur informel permettront d'élargir l'assiette fiscale. Toutefois, outre la croissance, le souci de l'équité ainsi que celui de la réduction de la pauvreté doivent être toujours présents, surtout que la fiscalité risque d'entraîner des pertes nettes de production, de productivité et d'utilité sociale.

Le taux optimal de pression fiscale issu de l'estimation de la méthode de Scully est de 15.4%. Ce qui veut dire qu'un écart de 5% existe entre la moyenne qui est de 10% et ce taux optimal. Au regard de ce résultat, nous pensons que le renforcement de la mobilisation revenus fiscaux ne devrait pas se limiter aux recettes fiscales. L'Etat doit mettre en place conformément aux objectifs définis, un système de prélèvement propre et communautaire qui renforce la cohésion sociale. Plutôt incitatif en mettant en place des systèmes de prélèvement des impôts et taxes pour financer d'une part des projets structurants et d'autre part des réformes de simplification et de digitalisation des procédures fiscales, susceptibles à la croissance.

Les pouvoirs publics doivent lutter contre tous les facteurs défavorables au système fiscal, notamment, la démobilisation, l'incivisme, l'iniquité, la fraude et l'évasion fiscale. La mise en place d'un système d'incitations fiscales efficaces et de meilleurs mécanismes de contrôle fiscal, sont irréversibles à long terme. Tout cela passe par une meilleure planification, gage d'une efficacité des renforcées des politiques économiques, en particulier des politiques fiscales. Cela permettra de sortir de la discontinuité des politiques fiscales passées, en allant vers des résultats favorables à l'atteinte du double défi qui consiste à atteindre la transition fiscale et à améliorer l'efficacité de la politique fiscale en termes de croissance économique.

Les principaux apports de ce papier mettent en exergue les possibilités de réformes fiscales majeures orientées vers la diversification des recettes publiques et l'élargissement de l'assiette fiscale. Toutefois, les limites du manuscrit font référence au fait que l'augmentation de la pression fiscale domestique ne peut pas être menée à bien sans se soucier des distorsions que la fiscalité produit sur les équilibres de marché (efficacité), ni sur son impact redistributif (équité). Il est alors nécessaire de recourir à un outil théorique pour guider les réformes fiscales dans un sens optimal, où les réformes provoqueront une distorsion faible (voire positive) sur les équilibres économiques, tout en réduisant les inégalités sociales. Les perspectives de recherche peuvent s'orienter sur cette voie, afin de définir les taux de taxation « optimaux » qui permettent de maximiser le bien-être collectif pour un niveau de recette fiscale donné.

6. Références bibliographiques

Abdullaev et Konya (2014), growth maximizing tax rate for Uzbekistan, *Applied Econometrics and International Development*, Vol. 14-1 (2014).

Afifi M. & Ramdaoui A. (2019), « pression fiscale optimale et croissance économique au Maroc », *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit* « Numéro 8 : Mars 2019 / Volume 3 : numéro 4 », p : 544- 558

- Allègre Guillaume (2015), pourquoi les économistes sont-ils en désaccord ? faits, valeurs et paradigmes revue de la littérature et exemple de la fiscalité, *OFCE, Sciences Po, Revue de l'OFCE*, 139 (2015), pp200-223
- Amedanou, Yawovi M. Isaac (2019), Optimal Taxation and Economic Growth in Togo : Empirical Investigation in Time Series, 22 January, *MPRA Paper No. 92003*, posted 05 Feb 2019 23 :31 UTC, Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/92003/>
- Amgain J. (2017), Estimating Optimal Level of Taxation for Growth Maximization in Asia, *Applied Economics and Finance*, Vol. 4, No. 3; May 2017, ISSN 2332-7294 E-ISSN 2332-7308 : Published by Redfame Publishing ; URL: <http://aef.redfame.com>.
- Arnaud PARIENTY(1999), « Prélèvements obligatoires : que mesurent les prélèvements obligatoires ? », *alternatives économiques*, no 173, Paris.
- Arnold, G. (2008). *Corporate Financial Management* (4th ed.). Pearson Education Limited.
- Barro RJ (1990), Government spending in a simple model of endogenous growth - *J. Pol. Econ*, 98(5): 103-125.
- Benyacoub. B & Es-Salmani. M (2021) « Modélisation ARDL, test de cointégration aux bornes pour la vérification de la soutenabilité de la dette publique au Maroc », *Revue Internationale du Chercheur* « Volume 2 : Numéro 4 » pp : 1 – 24
- BSI (2016), Les performances et les objectifs de la pression fiscale dans les pays à faibles revenus, *Pays Pauvres et Pression Fiscale (Partie 2)*, <http://www.bsi-economics.org/563-pays-pauvres-et-pression-fiscale-partie-2>
- DGI, (2019), les dépenses fiscales année 2018, rapport définitif, mars, 51 pages
- Elie Ndemba Tshilambu (2021), *Pression Fiscale Optimale et Croissance Economique en République Démocratique du Congo : 1990 -2020*. hal-03210477 ; <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03210477> Preprint submitted on 28 April, 26 pages
- Engen EM, Skinner J (1996) - Taxation and economic growth - *Nat. Tax J*, 49(4): 617-642.
- Etienne KITOKO LISOMBO et Marcel SENGA PESSE (2018), « *Pression fiscale et croissance économiques* », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, ISSN 2028-9324 Vol. 24 No. 2 Sep. 2018, pp. 824-833, Innovative Space of Scientific Research Journals, <http://www.ijias.issr-journals.org>
- Granger C. & Newbold P. (1974). Spurious regressions in econometrics. *Journal of econometrics*, 2(2), pp.111-120 Jonas Kibala Kuma. (2018), *Modélisation ARDL, Test de cointégration aux bornes et Approche de Toda- Yamamoto : éléments de théorie et pratiques sur logiciels*. Licence. Congo-Kinshasa. cel- 01766214
- Hugon Philippe. G. Chambas (1994), *Fiscalité et développement en Afrique subsaharienne*. In: *Tiers-Monde*, tome 35, n°138, p. 476; https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1994_num_35_138_4898_t1_0476_0000_5.

- Jonas Kibala Kuma. (2018), Modélisation ARDL, Test de cointégration aux bornes et Approche de Toda- Yamamoto : éléments de théorie et pratiques sur logiciels. Licence. Congo-Kinshasa. cel- 01766214.
- KEHO. Y (2010), Estimating the growth-maximizing tax rate for Cote d'Ivoire: Evidence and implications - *Journal of Economics and International Finance*, Vol. 2(9), 164-174, September 2010.
- Larba Issa KOBAYAGDA, Kouadio Yves Arnaud BININ (2021), analyse du potentiel et de l'effort fiscal des pays de l'union économique et monétaire ouest africaine, *AFRICAN MULTIDISCIPLINARY TAX JOURNAL*, 1 AMTJ 22, pp22-41
- Levine, R. and Renelt, D. (1992) A Sensitivity Analysis of Cross-Country Growth Regressions. *The American Economic Review*, 82, 942-963.
- Moisseron Jean-Yves (1999). Pression, structure fiscale et niveau de développement, disponible au lien : https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers17-08/010016845.pdf .
- Motloja, Lehlohonolo and Makhoana, Tsholofelo and Kassoma, Rooyen and Houdman, Rozadian and Phiri, Andrew (2016): Changes in the optimal tax rate in South Africa prior and subsequent to the global recession period, *MPRA Paper No. 74342*, posted 08 Oct 2016.
- Moussavou Ferdinand (2017), Impact Des Structures Fiscales Sur La Croissance Economique Au Congo-Brazzaville, *European Scientific Journal December 2017 edition Vol.13, No.34 ISSN : 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431*, pp.163-185.
- Musgrave R.A (1959), The theory of public finance - New York, *McGraw Hill*.
- Pesaran M, Shin Y, Smith R (2001), Bounds testing approaches to the analysis of level relationships, *Journal of Applied Econometrics* 16(3), 289 – 326.
- Pesaran, M.H. and Shin, Y. (1998) An Autoregressive Distributed-Lag Modelling Approach to Cointegration Analysis. *Econometrics and Economic Theory in the 20th Century: The Ragnar Frisch Centennial Symposium*, 31, 371-413. <http://dx.doi.org/10.1017/CCOL0521633230.011>.
- Poterba J.M. (1989), Venture Capital and Capital Gains Taxation , *Policy and the Economy*, Vol. 3, edited by Lawrence H. Summers, pp. 47- 67. Cambridge, MA.: MIT Press.
- Richard Kneller, Michael Bleaney and Norman Gemmell, (1999), Fiscal policy and growth: evidence from OECD countries, *Journal of Public Economics*, vol. 74, issue 2, 171-190.
- Saibu, O.M. (2015) Optimal Tax Rate and Economic Growth: Evidence from Nigeria and South Africa, *EuroEconomica*, 2015, issue 1(34), 41-50.
- Scully G.W (2003), Optimal taxation, economic growth and income inequality, *Pub. choice*, 115(3/4), 299- 312.
- Scully, G. W. (1991), « Tax Rates, Tax Revenues and Economic Growth ». *National Center for Policy Analysis*, Policy Report, 159.

- Scully. G (1996), Taxation and economic growth in New Zealand- *Pacific Economic Review*, 169-177.
- Skinner .J (1987), Taxation and output growth: evidence from African Countries, *NBER Working Paper*, No. 2335, Cambridge.
- Solow, R. (195), A Contribution to the Theory of Economic Growth, *The Quarterly Journal of Economics*, Vol 70 N° 1, 1956.
- Szarowska, Irena (2013): *Effects of taxation by economic functions on economic growth in the European Union*. Published in: JIRCIKOVA , E . , KNAPKOVA , A . , PASTUSZKOVA , E . (eds .). Proceedings of the 6th International Scientific Conference: Finance and the performance of Firms in Science, Education and Practice No. WOS:000329435800063 (2013): pp. 746-758.